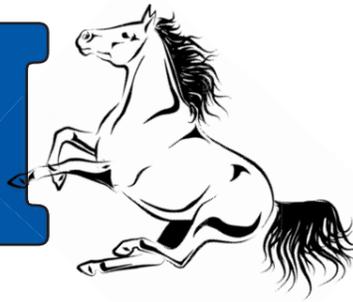


FORUM



DE LA SEMAINE

250F

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

18ème Année N°2809 du Lundi 07 Décembre 2020

Togo/Changement de commandement à la tête des FAT
Aussitôt promu au grade de Général de Brigade, l'ex Colone Martin Dadja Maganawe nommé Chef d'état Major des FAT en remplacement de Felix Kadanga P.4

Site: <http://www.forumdelasemaine.com>

LE PARLEMENT DU RIRE CANAL+ Noël Ensemble! POUR TOUT REABONNEMENT 15 JOURS OFFERTS A TOUT CANAL+ LE DECODEUR HD 5 000 FCFA 10 000 FCFA INCROYABLE. MAINTENANT AVEC TOUTES LES FORMULES LES BOUQUETS CANAL+

UA

Le président Faure et ses pairs échangent au sujet de l'entrée en vigueur de la ZLECAf

Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé participe depuis samedi par visioconférence aux travaux de la 13^e session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA). Il s'agit d'une rencontre de haut niveau qui se tient à Johannesburg en Afrique du Sud. Elle est essentiellement consacrée à l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Faure Gnassingbé et ses pairs vont examiner les progrès réalisés pour l'opérationnalisation effective de ce mécanisme qui facilitera le développement des échanges commerciaux sur le continent.

Le Togo est le 3^e pays en termes de préparation et d'engagement pour la mise en œuvre de l'accord établissant cette zone d'échanges commerciaux. Le pays dispose déjà d'un Plan stratégique ciblant les chaînes de valeurs pouvant lui permettre de tirer des avantages de la ZLECAf. P.3



Réhabilitation des Pistes Rurales

Le ton est donné dans la préfecture de Haho

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a procédé, jeudi 3 décembre 2020 à Kpovégan dans la préfecture de Haho (115 km au nord de Lomé), au lancement officiel des travaux du «Programme d'appui aux pistes rurales (PAPR)», a appris l'Agence de presse AfreePress.

Selon le gouvernement, le PAPR va permettre de développer le réseau des pistes rurales et favoriser l'intégration physique et économique du milieu en question, en améliorant l'accès des ménages et des producteurs agricoles aux intrants et aux marchés de vente afin de contribuer au développement socio-économique dans les zones rurales. P3



Affaire d'atteinte à la sécurité intérieur de l'Etat



La situation se complique pour Adjamagbo et Djossou P3

LA FIBRE TOGOCOM EST CHEZ VOUS!
 INTERNET & APPELS ILLIMITÉS
 Demandez dès maintenant votre fibre dans une agence Togocom!
 NOUVELLES ZONES COUVERTES!
 Djifa-Kpota
 Bè-Kpota
 Ahadji-Kpota
 Anfamé
 À PARTIR DE 25000 FCFA / MOIS JUSQU'À 100 MBPS
 La fibre

COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes qui toussent ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites



gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc

le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les

personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de la COVID-19.

5. Si vous ne vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

Togotopnews



jusqu'à **-40%**

sur le **DÉDOUANEMENT** de vos **VÉHICULES & MARCHANDISES***

#CQFS

Un taux de dépréciation de **25%** est appliqué sur les véhicules dont la date d'entrée aux magasins et aires de dédouanement est comprise entre le **1^{er} Janvier** et le **24 décembre 2020.**



Office Togolais des Recettes - OTR

Affaire d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat

La situation se complique pour Adjamagbo et Djossou

Déjà dans le dur depuis leur arrestation les 27 et 28 novembre derniers, la situation se complique pour Brigitte Adjamagbo-Johnson et Gérard Djossou, deux (2) membres de la Dynamique Mgr Kpodzro (DMK) qui seraient impliqués dans une affaire d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat. Devant le doyen des juges d'instruction vendredi dernier, après une semaine de garde à vue au Service central de recherche et d'investigation criminelle (SCRIC), les deux membres ont été inculpés et placés sous mandat de dépôt. Le dossier est clôturé le même vendredi comme l'annonce un communiqué du Procureur de la République lu sur la Télévision nationale (TVT).

« Groupement de malfaiteurs et atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat ». Ce sont ces charges qui pèsent désormais sur Brigitte Adjamagbo, Cordinatrice de la DMK et Gérard Djossou, président des affaires sociales en charge des droits de l'homme au sein de la même dynamique.

Pour ces charges considérées comme très lourdes, le parquet de Lomé après présentation des accusés au Procureur de la République en début de soirée de vendredi, n'a eu d'autres choix que de placer les deux membres de la DMK sous mandat de dépôt. Ce que confirme le Procureur dans son récent communiqué.

« La saisine du juge d'instruction se justifie non seulement par la nature criminelle de l'une des infractions retenues, mais aussi par le fait que ces personnes susceptibles d'être impliquées dans ce projet criminel sont au-delà des deux personnes interpellées. De même le projet criminel transcende les frontières nationales », informe le document.

S'agissant de la mise en détention des personnes incriminées, le Procureur informe que « cette mesure privative de liberté vise à



garantir la sécurité de l'information judiciaire en évitant d'éventuelles collisions entre les personnes interpellées et toute autre pouvant intéresser la procédure ».

« Somme toute, l'information judiciaire permettra au magistrat instructeur de faire toute la lumière sur les circonstances dans lesquelles les faits criminels ont été commis ainsi que le degré de participation de toutes les personnes impliquées », souligne le document.

Les avocats de la défense ne voient pas les choses de la même façon et clament toujours l'innocence de leur client. « Les éléments dont le procureur est en possession ne peuvent pas fonder cette poursuite. Ils sont innocents », a déclaré Me Darius Atsoo.

La défense a certes le soutien de plusieurs partis politiques et des organisations de défense de droit de l'homme, mais cette affaire judiciaire qui a désormais pris une autre tournure depuis vendredi avec la qualification des charges qui a abouti au mandat de dépôt, arrange-t-elle vraiment les accusés ?

Nous n'en sommes pas si sûrs puisque selon les dernières évolutions, il a été établi que les manifestations que projeteraient la dynamique pour exécuter leur plan de « déstabilisation des institutions de la République » visaient selon les organisateurs, à « exiger notamment la vérité des urnes de l'élection présidentielle du 22 février 2020 et l'arrêt des poursuites judiciaires contre le véritable vainqueur de cette élection ».

De plus, les perquisitions menées au domicile des deux responsables inculpés, à en croire Essolisam Poyodi, « ont permis la découverte et la saisie des documents et des objets compromettants ».

Pour l'heure, même si le mandat de dépôt reste l'obtention d'un ticket pour la prison, Adjamagbo et Djossou selon les informations au moment où nous mettons sous presse, restent dans les locaux du SCRIC et achèvent leur deuxième nuit d'inculpation.

Michel AKOETE

Réhabilitation des Pistes Rurales

Le ton est donné dans la préfecture de Haho

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a procédé, jeudi 3 décembre 2020 à Kpovégan dans la préfecture de Haho (115 km au nord de Lomé), au lancement officiel des travaux du «Programme d'appui aux pistes rurales (PAPR) », a appris l'Agence de presse Afreepress.

Selon le gouvernement, le PAPR va permettre de développer le réseau des pistes rurales et favoriser l'intégration physique et économique du milieu en question, en améliorant l'accès des ménages et des producteurs agricoles aux intrants et aux marchés de vente afin de contribuer au développement socio-économique dans les zones rurales.

« Il s'agit de construire 4 000 Km de pistes à travers les cinq régions économiques du pays avec un premier financement pour 2000 km de pistes rurales sur la période 2018-2025. Le Programme PAPR dans sa consistance comprend trois (3) principales composantes, à savoir : la réhabilitation et la construction de pistes rurales en zones coton ; la réhabilitation et construction des pistes rurales en zones café cacao ; le renforcement de capacités des principaux acteurs dans l'entretien des pistes rurales à travers l'appui à la mise en œuvre de la politique nationale d'entretien et de renforcement des capacités institutionnelles », a indiqué, le ministre du Désenclavement et des Pistes Rurales, Bouraïma Kanfitine Tchédé-Issa

Pour la communauté bénéficiaire, c'est un sentiment de joie et de reconnaissance qui s'exprime à l'endroit des premières autorités du pays.

« L'importance de ce programme est un témoignage que nous, chefs traditionnels saluons de vive voix et de tout cœur. La piste rurale pour un



milieu de village à village, de fermes à village est importante pour nous. L'ouverture de ces pistes va permettre aux habitants des localités de se débarrasser des différents maux qui minent ces milieux, notamment, l'état de dégradation du réseau des pistes rurales et les difficultés d'accès des producteurs aux marchés de commercialisation. La piste rurale ne concerne pas seulement le domaine agricole, il y a aussi un meilleur accès aux centres de

santé, aux marchés et surtout l'écoulement rapide des produits agricoles », a déclaré Ewéfiaga Togbui Agokoli IV.

Il faut préciser que la réalisation de ce programme va nécessiter un financement de 48,99 milliards de francs CFA sur le budget de l'Etat togolais et avec l'appui financier de l'Allemagne ainsi que de la France à travers leurs agences respectives.

afreepress.info

UA

Le président Faure et ses pairs échangent au sujet de l'entrée en vigueur de la ZLECAf



Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé participe depuis samedi par visioconférence aux travaux de la 13^e session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA). Il s'agit d'une rencontre de haut niveau qui se tient à Johannesburg en Afrique du Sud. Elle est essentiellement consacrée à l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Faure Gnassingbé et ses pairs vont examiner les progrès réalisés pour l'opérationnalisation effective de ce mécanisme qui facilitera le développement des échanges commerciaux sur le continent.

Le Togo est le 3^e pays en termes de préparation et d'engagement pour la mise en œuvre de l'accord établissant cette zone d'échanges commerciaux. Le pays dispose déjà d'un Plan stratégique ciblant les chaînes de valeurs pouvant lui permettre de tirer des avantages de la ZLECAf.

Le Chef de l'Etat togolais s'est toujours engagé pour l'intégration économique du continent et sous-régionale. C'est la raison pour laquelle ses pairs lui ont fait confiance en le portant à la tête du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA).

togoenlive.info

Enseignement

Le protocole d'accord revu, un pacte sur l'éducation annoncé

Le Protocole d'Accord du 19 avril 2018 entre le gouvernement togolais et les acteurs du système éducatif notamment les syndicats d'enseignants a été complètement revu. Cette revue démarrée le 25 novembre dernier s'est achevée le jeudi 03 décembre 2020 à Lomé. Elle s'est déroulée avec la participation du Gouvernement, représenté par des ministres Dodzi Komla Kokoroko, Eké Hodin et Gilbert Bawara ainsi que des membres du groupe de travail. A l'issue, il est annoncé la mise en place prochaine d'un pacte national sur l'éducation.

Dans le cadre de la revue du protocole d'accord, le gouvernement a rappelé les principaux défis et les priorités du secteur de l'éducation. Il s'agit notamment du renforcement des infrastructures d'accueil, la modernisation du matériel et des équipements scolaires et pédagogiques, le recrutement et la formation adéquate des personnels enseignants et d'encadrement ; la réforme des structures de formation au métier d'enseignement. Le gouvernement parle également de l'actualisation et l'application de la carte scolaire qui déterminera à l'avenir la création et l'implantation des établissements scolaires de tous ordres ; de l'amélioration de la qualité du système éducatif togolais et son adaptation aux priorités nationales et aux besoins du marché du travail ; de l'amélioration continue de la condition enseignante.

Revenant sur la revue de l'accord, le relevé de conclusion renseigne que certaines dispositions particulières du Protocole d'Accord, notamment le préambule et les points 3, 5 et 10 ont été examinés de manière approfondie et leurs teneurs et portées ont été clarifiées et explicitées, afin de lever toute équivoque suscitée par des interprétations divergentes.



Ensuite, les parties prenantes se sont engagées à examiner et à résoudre de manière globale et durable l'ensemble des défis du secteur de l'éducation.

Au point 3, le relevé de conclusion indique que les défis et les priorités du secteur de l'éducation continueront à faire l'objet de dialogue et de concertation en vue de « forger un consensus national » autour des préoccupations majeures du système éducatif et de susciter une mobilisation accrue de ressources financières.

Ainsi, les dispositifs et mécanismes prévus par le Protocole d'Accord seront rendus opérationnels sans délai pour poursuivre l'amélioration progressive de la condition enseignante en fonction des ressources budgétaires disponibles.

« Dans cet esprit, les participants ont pris acte des doléances des organisations syndicales qui souhaitent que l'indexation de l'allocation de 2018 soit étendue à celle de 2019 et qu'un accompagnement financier soit étudié par le Gouvernement au vu du contexte sanitaire actuel », lit-on dans le document.

Togobreakingnews.info

Nouvel accord de partenariat entre l'UE et l'OEACP

Les choses évoluent bien

Enfin, un compromis politique est trouvé sur le texte du nouvel accord de partenariat entre l'Union européenne (UE) et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), dont est membre le Togo.

L'annonce a été faite, jeudi dernier par le négociateur en chef des deux (02) parties.

« L'accord politique conclu aujourd'hui, à l'issue de ces longues et intenses négociations, ouvre la voie à un partenariat moderne et plus engagé au niveau national, régional et international. À cette occasion, je tiens à adresser mes sincères félicitations à nos négociateurs en chef qui ont travaillé sans relâche pour parvenir à ce résultat », a indiqué le Chef de la diplomatie togolaise, négociateur en chef de l'OEACP et président du groupe central de négociation ministériel, Prof Robert Dussey.

Le texte est axé sur une mise en œuvre fondée sur les priorités régionales, avec un accent particulier mis sur les domaines de développement, de croissance durable, des droits de



l'Homme, de la paix et de la sécurité.

Une fois entré en vigueur, l'accord "Poste-Cotonou" servira de nouveau cadre juridique et guidera les relations politiques, économiques et celles en matière de coopération entre l'UE et les 79 membres de l'OEACP pour les vingt (20) prochaines années.

« L'accord conclu aujourd'hui constitue une étape vers la nouvelle ère qui s'ouvre pour l'UE et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Les habitants de ces quatre régions du monde bénéficieront de cet accord am-

bitieux, qui nous permettra de mieux faire face aux nouvelles réalités et aux nouveaux défis en tant qu'acteurs mondiaux », a déclaré pour sa part, le commissaire aux partenariats internationaux et négociatrice en chef de l'UE, Jutta Urpilainen.

L'accord politique sera soumis aux procédures internes nécessaires avant d'être paraphé par les négociateurs, ce qui marquera la fin des négociations. Il est annoncé que la signature de l'accord interviendra en 2021.

Afreepress.info

Développement du continent noir

Moïse Kérékou compte sur la diaspora africaine plutôt que sur l'aide au développement

Les rideaux sont tombés samedi sur la 3ème édition du Mois de la diaspora africaine constructive tenu à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis. Le coordonnateur de cet événement de haute portée continentale et panafricaine, Moïse Kérékou lors de l'ouverture des travaux marquant l'apothéose de l'acte 3 pense que l'aide apportée par la diaspora africaine suffit largement pour le développement du continent noir.

65 milliards de dollars, soit environ 40.000 milliards de FCFA. C'est la manne financière rapatriée par près de 200 millions d'Africains vivant hors du Continent lors de ces 30 dernières années en Afrique. Selon l'ancien ambassadeur du Bénin en Turquie, « cette manne financière astronomique est largement suffisante pour développer une nouvelle dynamique de croissance sur notre cher et beau Continent ».

Pour ce panafricaniste, « ce montant des transferts représente plus de 100 fois l'aide au développement et plus de 5 millions de fois l'aide dont a bénéficié l'Europe pour sa reconstruction, connue sous l'appellation de Plan Marshall ».

C'est dire que cet ancien diplomate béninois compte beaucoup plus sur l'Afrique pour le développement de l'Afrique et pense qu'avec l'événement du mois de la diaspora africaine constructive, l'objectif pourra être atteint. « Imaginez



qu'on arrive à mobiliser, canaliser et orienter seulement 1% de cette importante manne financière d'une part pour des projets d'investissements structurants à fort potentiel d'emplois pour la jeunesse africaine et d'autre part pour des projets publics à fort potentiel social pour juguler définitivement la pauvreté. Ne serait-ce pas formidable? », a-t-il relevé à titre d'exemple.

« C'est tout l'intérêt des différents dispositifs (SAIGE (Société Africaine d'Investissements et de Gestion des entreprises), MSO (Maison du Savoir et des Opportunités), FISDA (Fonds d'investissements et de Solidarité de la Diaspora Africaine) ...), que nous mettons progressivement et minutieusement en place avec grand enthousiasme et une détermination inébranlable, avec foi et un esprit de suite », a ajouté M. Kérékou.

Par ailleurs, le Coordonnateur de la 3ème édition du mois africaine constructive n'a pas manqué de rendre hommage au Maire de la Commune de Agoè-Nyivé 1. Pour lui, Kovi Akouété ADANBOU est un « génie », « un homme humble, discret et exemplaire » qui mérite d'être félicité et remercié « pour son indéfectible engagement à cette noble initiative et à la cause panafricaine auxquels j'adhère entièrement ».

Rendez-vous alors pour une autre édition du mois de la diaspora africaine constructive. Pour cette 3ème édition dont le thème retenu est : « Amélioration du partenariat public-privé en Afrique, pour le financement des projets de développement », les travaux se sont déroulés en mode virtuel pour cause de la pandémie de la Covid-19.

Michel AKOETE

Conseil des ministres du Conseil de l'Entente

D'importantes décisions ont été prises

La 17ème réunion du Conseil des ministres du Conseil de l'Entente a pris fin ce vendredi 04 décembre 2020 à Lomé, sous la présidence du ministre des affaires étrangères, de l'intégration régionale et des togolais de l'extérieur du Togo, Prof Robert Dussey.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, plusieurs décisions ont été prises au cours de cette rencontre.

Le conseil a adopté, dans le cadre du budget-programme 2020-2022, le Projet Annuel de Performance (PAP 2021) d'un montant de 16 651 743 658 FCFA. Il a encouragé le Secrétariat Exécutif, à accélérer la mobilisation des ressources nécessaires au financement des activités prévues au budget-programme.

Le Conseil des Ministres a également adopté le Programme de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers et Transfrontaliers du Conseil de l'Entente dont le budget estimatif se chiffre à 12 milliards sur 5ans de 2021 à 2025 pour contribuer à faire des espaces frontaliers et transfrontaliers du Conseil de l'Entente, des zones de paix, de sécurité, de développement et d'intégration, zones où les conditions de vie des populations sont nettement améliorées.

Il a recommandé l'organisation d'une table ronde des partenaires pour mobiliser les ressources nécessaires au financement de ce programme.

Aussi, le conseil des ministres a-t-elle approuvé le rapport d'activité 2019 du Secrétariat Exécutif ainsi que



les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et a décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2019 en report à nouveau.

Il a donné quitus au Secrétaire Exécutif pour sa gestion et quitus au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat.

Le conseil des ministres a pris connaissance du rapport 2020 de l'Indice Ibrahim de la Gouvernance en Afrique (IIAG 2020) et a noté avec satisfaction que l'Afrique de l'ouest occupe la 2ème place au niveau continental avec un score de 53, 1/100. Il s'est félicité du score des Etats membres de l'Espace Entente qui est de 52,88 / 100.

Togotopnews.com

Togo/Changement de commandement à la tête des FAT

Aussitôt promu au grade de Général de Brigade, l'ex Colonel Martin Dadjia Maganawe nommé Chef d'état Major des FAT en remplacement de Felix Kadanga

Un décret de nomination a été pris ce dimanche 6 décembre par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Aux termes dudit décret, le Colonel Dadjia Maganawe est promu au grade de Général de Brigade et est aussitôt nommé à la tête des Forces Armées Togolaises.

Militaire de formation et administrateur, cet ancien élève du Collège militaire de Tchitchao et de plusieurs écoles de guerre en Europe a débuté sa carrière administrative par le poste de Préfet de Dankpen, poste qu'il a occupé pendant plus d'une quinzaine d'années avant d'être nommé le 31 juillet 2017 Secrétaire général du Ministère de la Défense et des anciens combattants.

Infatigable travailleur, doté d'un sens élevé de responsabilité et du travail bien fait, il a su marquer d'une empreinte indélébile son passage à la préfecture de Dankpen et au secrétariat général de son ministère de tutelle.

Rigoureux et très discipliné, ce tacticien fin a toujours su allier compétence et professionnalisme. Militaire chevronné et respectueux des droits humains, il a su, avec patience et parcimonie gérer avec succès les problèmes auxquels il a toujours fait face et ceci dans l'intérêt de ses administrés qui gardent un très bon souvenir de lui.

Cette nomination de ce jour à la tête des FAT n'est autre que la résultante de son abnégation et de son



amour pour sa patrie pour laquelle il a toujours été prêt au sacrifice suprême. Ce sont ses compétences qui ont attiré l'attention du Chef de l'Etat surtout depuis sa nomination au secrétariat général du Ministère, c'est pourquoi il a décidé d'en faire d'abord un Général ensuite le Chef d'état Major général des FAT en remplacement de Felix Kadanga.

La passation de témoin s'est fait entre les deux hommes hier dans l'après-midi.

SOCIÉTÉ

Poursuites judiciaires contre X dans l'affaire de vidéo de l'autorité locale

Tous ceux qui ont contribué à la vulgarisation de la vidéo intime d'une autorité locale et une femme seront poursuivis. Contacté, l'autorité en question a reconnu certes la paternité de la vidéo mais dément tous les commentaires qui s'en sont suivis dans tous les sens.

Selon les informations reçues du concerné, tout est parti d'une fausse manipulation de sa femme, celle avec laquelle il est dans la vidéo. Dans un premier temps, elle a voulu supprimer la vidéo, mais c'est largué dans un groupe. Elle essaiera alors de la supprimer du groupe ; mais l'option sur laquelle elle a cliqué n'a pas non plus permis de faire l'affaire.

Elle a opté pour "supprimer pour moi" au lieu de "supprimer pour tous". Et pendant ce temps, quelqu'un d'autre du groupe s'est approprié de la vidéo et l'a partagée ailleurs. Et c'est comme ça que l'élément a fait le tour du monde dans un



laps de temps, bien entendu le monde étant devenu un village planétaire avec les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Contrairement à ce qui a été raconté dans tous les sens, la dame est bel et bien l'épouse légale de l'autorité en question. Elle est également une élue locale. Elle est bien l'épouse de

l'autorité locale selon le mariage fait le 28 septembre 2019. C'était le troisième mariage pour l'homme et le second pour la femme. Et les deux ont consenti à l'option polygamie.

Rien de tout ce qui a été dit comme quoi elle serait une maitresse.

T228

Economie

Un manuel vient révolutionner les pratiques agricoles



Des acteurs du monde agricole ont suivi avec intérêt vendredi à Lomé la publication du 'manuel des pratiques agro écologiques'. Contenant 15 bonnes pratiques, ce manuel, chef d'œuvre du Service chrétien d'appui à l'animation rurale (Secaar) devra permettre au monde agricole de changer la manière conventionnelle de produire.

Vendu à 5000 francs CFA, il prend en compte 15 bonnes pratiques, notamment le système de riziculture intensif, la fabrication des engrais solides et liquides, l'agroforesterie, l'association de l'élevage et de l'agriculture, la production des semences...

Selon Simplice Agbavon, secrétaire exécutif du Secaar, le manuel est issu de la capitalisation des expériences de 6 groupements agricoles qui ont mis en œuvre 2 programmes agricoles au Togo et au Bénin.

« C'est la capitalisation des expériences acquises dans la réalisation du Programme de promotion de la sécurité alimentaire au Togo et au Bénin entre 2013

et 2015 et le Programme de promotion de la souveraineté et fermes agro écologiques dans les 2 pays entre 2016 et 2018.

« Pendant plusieurs années, nous avons travaillé avec des paysans de 6 coopératives agricoles au Togo. Le constat est que ces paysans développent de bonnes pratiques de l'agro écologie. Pour nous, il est important de les faire connaître du grand public », a-t-il déclaré.

Regroupant 19 églises et organisations d'Afrique et d'Europe, Secaar est une association fondée en 1998 et s'est engagé dans la promotion d'un développement intégral.

Ce réseau intervient sur plusieurs axes thématiques, notamment le développement holistique, agro écologie, le climat et l'environnement, les droits humains, la gestion de projet et la capitalisation d'expériences.

Globalactu.com



TOGOCOM LANCE AU TOGO LE 1^{ER} RÉSEAU 5G D'AFRIQUE DE L'OUEST

5G

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

@togocom.tg
@togocom_tg
Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h
togocom.tg
togocel.tg
togotelecom.tg

Élection au CNO

AKPAKI Deladem part favori

Le Comité National Olympique du Togo fera peau neuve au soir du 19 Décembre à la suite des élections. Le duel entre AKPAKI et Wona au poste de présidence donne favori AKPAKI Deladem d'après les sondages.

En effet, l'horloge tourne et la date fatidique du 19 Décembre retenue pour l'élection au CNO, s'approche à grands pas. Ainsi, les élections au comité national olympique du Togo sonneront la fin de la crise qui mine l'instance faitière du sport au Togo. Face à face, AKPAKI Deladem et Wona Germain, un duel des géants mais au finish c'est l'expérience qui remportera. Pour avoir travaillé au côté des présidents comme Dogbo, Bayor puis conseiller secrétaire, AKPAKI Deladem a donc une grande expérience en la matière et de ce faite part favori devant Wona Germain conseiller sortant du CNO Togo. Les présidents des 24 fédérations vont devoir choisir le successeur de Kelani Bayor pour continuer le travail et par-faire les chantiers entamer par le président sortant.

Président de la fédération nationale de Judo et chef de la cheville ouvrière du bureau sortant du CNO Togo, AKPAKI Deladem est un sportif et responsable d'une institution olympique avec une grande expérience prouvée aux fédérations et aux athlètes ce qui fait de lui le grand favori de cette élection. Avec pour devise le Fair Play qui est une loi indéniable du sport, le candidat AKPAKI Deladem a un chemin tracé devant lui. Pour avoir occupé de si grand poste à l'international et au niveau de CNO Togo, le candidat AKPAKI Deladem a une longueur d'avance sur son challenger Wona Germain. Par une gestion saine et une collaboration parfaite avec son président sortant, AKPAKI Deladem peut se réjouir du bilan positif du bureau, donc les président des 24 fédérations sont appelés à faire le



choix utile et faire confiance à l'homme idéal qu'est le jeune expérimenté AKPAKI Deladem pour continuer de promouvoir l'olympisme au Togo.

Parrainé par la fédération togolaise de Basketball Wona Germain le challenger de AKPAKI Deladem n'aura pas le droit de vote car n'étant pas président de fédération, une situation qui réduit encore ses chances d'être président du CNO Togo. Wona Germain part à ses élections en victime résignée devant un candidat qui a mis toute les chances de son côté grâce à son expérience. Rassembleur et travailleur, AKPAKI Deladem tendra la main à son challenger pour hisser haut le sport olympique togolais nous a-t-il confié. « C'est ensemble que nous pouvons tirer le CNO Togo vers le sommet »

Au soir du 19 Décembre monsieur AKPAKI Deladem aura à travailler avec des hommes expérimentés comme Dieudonné GAGOU président de la fédération Togolaise du cyclisme candidat au poste du 1er vice-président, le colonel Guy AKPOVY candidat au poste de 1er conseiller, Essonaneyou Nadadiya patron de la fédération togolaise de volleyball candidat au poste du secrétaire général. Avec ce poids lourd monsieur AKPAKI Deladem est plus proche du trône du CNO Togo en rappel tous les postes sont votés au comité national olympique. Le rendez-vous est pris au soir du 19 Décembre pour un nouvel élan pour le CNO Togo

Afrique-news.info

Société

L'UITA mobilisée pour la protection sociale pour tous



Considérée par la FAO comme une série d'intervention ayant pour but de réduire la vulnérabilité et les risques sociaux, la protection sociale, se veut indispensable dans la construction d'un développement plus inclusif. Partant de ce constat, l'Union Internationale de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie Restauration, du Tabac et des Branches Connexes (UITA-Togo), renforce la lutte pour une couverture sociale pour tous. Elle a donc ouvert samedi 05 décembre 2020 à Lomé, un atelier sur l'extension de la protection sociale à tous les travailleurs.

Depuis pratiquement une décennie, des efforts se multiplient pour booster la couverture sociale des travailleurs du public et assimilés au Togo. Et dans la logique, il est instauré le 18 février 2011, le régime obligatoire d'assurance maladie au profit des agents du publics et assimilés.

En ligne avec la vulgarisation de l'extension de la couverture sociale, il est également mise en place, depuis 2016, une Politique Nationale de Santé pour les populations vulnérables. Mais aujourd'hui, le défi concerne plus le secteur privé.

Selon Yawovi Bissiliou Al-lawoe, Coordonnateur des Projets UITA-Togo, la couverture maladie dans le secteur privé, relève de la responsabilité de l'employeur.

« Le régime de sécurité sociale, dans notre pays, comporte trois (3) branches à savoir les prestations familiales, ensuite les pensions, les accidents de travail et professionnels. Ce régime concerne les travailleurs salariés, les travailleurs indépendants et ceux de l'économie informelle ».

Et comme on peut le constater, la protection sociale n'est pas encore étendue à tous les travailleurs et à toutes les travailleuses. Du coup, il revient aux syndicats de faire en sorte que cette protection

sociale soit étendue. D'où la portée de l'atelier de l'UITA-Togo placé sous le thème : « Sécurité Sociale pour tous et toutes : cas de la couverture sociale ».

Pour Dr Komlan Kiliou, Responsable de la Sécurité Santé au travail à la Direction Générale de la Protection Sociale, « par rapport au thème retenu, il sera question de revisiter les concepts de la protection sociale en général, faire un focus sur les fondements et faire l'Etat de la situation au Togo ».

L'objectif à terme, sera de montrer et d'expliquer aux syndicats affiliés à l'UITA, pourquoi est-il important de travailler à l'extension de la couverture sociale, « puisqu'aujourd'hui, une grande partie de la population active estimée à environ 87,5%, ne sont couverts par aucun mécanisme de sécurité sociale ».

Plus en détails, il sera question d'échanger sur les stratégies et les moyens à utiliser pour promouvoir la couverture de ces couches délaissées.

Au-delà, une étude de faisabilité relative à l'extension de la couverture maladie universelle aux maraîchers du Togo : cas de la région maritime, sera également présentée pour permettre aux participants de mieux cerner la portée de la couverture sociale.

Pour Achille Yawo Nyantse, Secrétaire Général du SY-NIAT, cette étude est réalisée en décembre 2019, par le Comité d'Analyse et de Recherches Syndicales.

L'objectif de l'étude menée, est d'analyser les risques que prennent les maraîchers afin de leur promouvoir une réelle couverture sociale.

En rappelle, l'UITA-Togo qui se compose de syndicats issus des sociétés agroalimentaires, compte également en son sein, un syndicat de maraîchers.

Gapola.net

Société

La Mutuelle Sociale de Lomé présentée aux élus locaux

Les responsables de la Mutuelle Sociale de Lomé (MuSLO) ont rencontré ce vendredi 04 décembre 2020, les élus locaux ainsi que des groupes organisés dont les membres sont des travailleurs du secteur informel à revenus modestes afin de leur présenter cette mutuelle.

Placé sous le thème, « intérêt des mutuelles de santé dans l'atteinte de la CMU au Togo », cette rencontre a permis de présenter aux participants, les prestations et les garanties proposées par MuSLO, le rôle et les avantages des mutuelles de santé particulièrement ceux de la Mutuelle Sociale de Lomé.

« Nous voulons d'abord faire connaître les mutuelles de santé à la population à travers ces communes pour que la population ait une notion sur l'existence des mutuelles de santé, leur mission, leur valeur ajoutée. C'est pour cela que nous avons organisé cette rencontre pour que les responsables des communes puissent intégrer dans leurs activités les sensibilisations sur les mutuelles de santé », a expliqué Solange ATAKOUMA, coordinatrice de la Mutuelle Sociale de Lomé.

Parlant des avantages, elle a fait savoir que la Mutuelle Sociale de Lomé permet de payer les prestations beaucoup moins que d'habitude.

« Si vous n'aviez pas de cou-



verture santé et si c'est 100 000 qu'il faut dépenser, vous dépensez tout de votre poche mais en adhérant à une mutuelle de santé, non seulement vous aviez la possibilité de payer à prix réduit, mais vous êtes considérés comme quelqu'un qui a une couverture santé comme Inam ou une assurance classique », précise la coordinatrice.

La rencontre s'inscrit dans le cadre de la journée Régionale de la Mutualité (JRM) organisée en partenariat avec le Cadre National de Concertation de la Mutualité du Togo (CNCMUT) qui

est la plateforme nationale des acteurs et promoteurs des mutuelles sociales œuvrant dans le domaine de la protection sociale au Togo.

La Mutuelle Sociale de Lomé (MuSLO) est un regroupement de personnes qui cotisent pour s'entraider en cas de maladie. Elle est un but non lucratif et est basée sur les principes de solidarité ouverte à tous les travailleurs du secteur informel pour leur permettre d'avoir une couverture santé à coût réduit.

Togotopnews.com



Offre

PROMOTIONNELLE

Devenez **PARTENAIRE** de nos projets
à forts taux de rentabilité

GLOBAL TRADE CORPORATION S.A.

est une Société anonyme au capital
social de **2.000.000.000 F CFA**
enregistrée au registre du commerce et
du crédit mobilier sous le numéro :
TG-LOM 2020 B 2335.

Elle évolue dans les secteurs de
l'immobilier, l'agro-alimentaire,
les nouvelles technologies et la prise de
participation dans les entreprises.

La Mission de GLOBAL TRADE CORPORATION S.A. :

- Devenir et demeurer une entreprise de qualité où le client est la priorité.
- Être reconnu comme une entreprise responsable et performante.
- Avoir une structure toute en souplesse afin de s'adapter à l'unicité de nos clients
- Développer un vaste réseau d'entreprises à fort potentiel de revenus.

A partir du **10 novembre 2020**, Bénéficiez de la rentabilité de nos projets
avec des rémunérations mensuelles, trimestrielles, semestrielles et annuelles très alléchantes



TOUJOURS INNOVER POUR LE BIEN ÊTRE DE TOUS

NOUS CONTACTER AU

 **+228 93 67 48 45**



TOGOCOM LANCE AU TOGO LE 1ER RESEAU 5G D'AFRIQUE DE L'OUEST



Le 27 novembre 2020, à Lomé. TOGOCOM a activé son réseau commercial 5G pour offrir à ses clients des services Très Haut Débit grâce à la nouvelle génération de connectivité mobile. Propulsé par NOKIA, le réseau 5G est désormais opérationnel à Lomé.

La 5G, une disruption technologique majeure pour le Togo

Avec une plus grande capacité, des débits de transmission de données plus élevés, jusqu'à 100 fois plus rapide que la 4G et une latence extrêmement réduite, la 5G offrira une nouvelle expérience aux clients entreprises de TOGOCOM, et à termes, de nouvelles offres et services pour tous ses clients. Cette nouvelle génération de connectivité mobile permettra de redessiner le paysage technologique et entrepreneurial Togolais.

Une première en Afrique de l'Ouest

Le Togo est le 1er pays d'Afrique de l'Ouest et le 3ème pays africain à déployer cette technologie. La 5G de TOGOCOM, permettra d'accélérer le développement numérique et la transformation digitale pour soutenir la croissance économique du Togo et un meilleur accès pour chaque Togolais à l'éducation (cours virtuels à distance, apprentissage interactif) et à la santé (consultation en ligne, chirurgie robotisée ect..).

La 5G pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND)

L'engagement avait été pris, il y a 1 an le 6 novembre 2019, de faire du Togo le hub digital de la sous-région pour répondre aux objectifs du Plan National de Développement (PND) sur les volets économiques et sociaux et apporter à tous les Togolais des solutions innovantes pour un meilleur accès à l'éducation, la santé et aux services publics sur l'ensemble du territoire national.

Madame Cina LAWSON, Ministre de l'Économie numérique et de la Transformation Digitale, déclare:

La 5G va faciliter les usages innovants en permettant l'émergence de nouveaux services qui répondent aux besoins de divers secteurs de l'économie (énergie, santé, industrie, transport, etc.). En outre, l'objectif du Gouvernement est que la couverture mobile bénéficie à tous les Togolais. Il est donc important de s'assurer que le déploiement de cette technologie ne soit pas limité aux seules grandes villes mais qu'il contribue à une amélioration de la qualité de la couverture afin que toutes les localités du Togo puissent bénéficier de services 5G.

Paulin ALAZARD, Directeur Général de TOGOCOM, a également déclaré :

Nous sommes fiers d'avoir relevé le défi du lancement de la 5G en seulement un an conformément à notre feuille de route. Toutes les équipes de TOGOCOM, que je salue et félicite, se sont mobilisées autour de ce grand projet qui est un nouveau pas en avant pour le Togo.

Les équipes TOGOCOM mobilisées et engagées pour offrir un service de qualité aux Togolais

TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement, en 2017, des activités de Togo Télécom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et de Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile.

A ce jour, les services 3G et 4G couvrent respectivement 96% et 65% de la population Togolaise et 4,5 millions d'abonnés (+9% sur un an) utilisent le réseau. L'ambition de TOGOCOM est de faire encore mieux avec un effort continu sur le déploiement du réseau et une amélioration de la qualité de services.



A propos de Togocom :

TOGOCOM est le leader du marché Togolais des télécommunications au service de l'ensemble des Togolais où qu'ils se trouvent sur le territoire national. Le Groupe est le fruit du regroupement, en 2017, des activités de Togo Télécom, l'opérateur historique national de la téléphonie fixe au Togo, et de Togo Cellulaire (Togocel), l'opérateur de téléphonie mobile.

TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux notamment sur la couverture du réseau, la performance des débits internet, l'efficacité du service client, la proximité du réseau de distribution et la disponibilité des produits et des services.



LET'S GROW TOGETHER

A propos de Axian :

Axian est un groupe panafricain spécialisé dans 5 secteurs d'activité à fort potentiel de croissance: immobilier, télécoms, services financiers, énergie et innovation. Axian est présent dans 6 pays de l'océan Indien et du continent africain et se positionne comme partenaire de la transformation socio-économique des pays dans lesquels il opère. Avec l'ensemble de nos 5000 collaborateurs audacieux et passionnés, nous nous assurons systématiquement de l'impact durable et positif de nos activités sur le quotidien de millions d'africains, et ce au travers de l'ensemble de nos secteurs d'activité. Le Groupe Axian fait partie de l'initiative Global Compact des Nations Unies et s'engage à intégrer ses 10 principes au coeur de ses stratégies et activités présentes et futures. En savoir plus sur Axian :

www.axian-group.com

CONTACTS

Lionel, Tsoto, Directeur de la Communication

+228 93 77 36 10

lionel.tsoto@togocom.tg

ImPlace de la Réconciliation - Quartier Atchanté - BP 333 Lomé - Togo



www.togocom.tg

FORUM

DE LA SEMAINE



GRUPE FORUM PRESSE GFP

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN

(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-Togo

Siège: Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél: +228 22 61 14 72 / 93 53 54 55

E-Mail: forumquotidien@gmail.com

Récépissé N° 200/15/05/03/HAAC

Comité de rédaction

Michel AKOETE

Kiwi AMEGANWOVOE

Informatique & Infographie

ALLYN Ekoué Mobali

Directeur Commercial

Norbert APETO

Imprimerie: SAMEXCOM

Tirage: 5000 Exemplaires